Inter SR

Public

1 groupe d'agents CAF

Pré-requis

Avoir une connaissance suffisante des VIF : mécanismes, outils... Préparer une situation en amont

Modalités pratiques

Durée : 2 jours soit 14 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

160.00

Modalités d'animation

En présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

Taux de satisfaction

Programme 2026 actualisé

Les violences intra familiales - focus sur l'impact protection de l'enfance-2026

MAJ : Vendredi 20 novembre 2026

Objectif professionnel

Outiller les travailleurs sociaux dans leur mission d'accompagnement des familles en situation de séparation, de violences conjugales et de violences intra familiales

Contenu

JOUR 1

1. Rappel sur les différentes formes de violences au sein de la famille et les répercussions sur les enfants ·

- Aider à identifier à quel moment l'impact d'un conflit conjugal bascule sur de la violence intra-familiale
- Aider à repérer les violences conjugales et intra-familiales lorsqu'elles ne sont pas exprimées
- Comprendre les enjeux du contrôle coercitif dans la dynamique intrafamiale
- Mesurer les conséquences de ces violences sur l'ensemble des membres de la famille

Contenu / ressources :
Dates et Chiffres clés à partir des derniers rapports de la MIPROF Echanges sur les formes de violences autour des textes : - Guide sur les (cyber)violences au sein du couple (MIPROF) - Éduquer sans violence : les violences éducatives ordinaires expliquées aux parents (M. MANARD) - Enfants covictimes de violence conjugale : le contrôle coercitif en première hypothèse (A. Gruev-Vintila)

2. Identifier dans le contexte légal / juridique de protection et de répression des violences les dispositifs facilitant l'accès aux droits des victimes et leur mise à l'abri en cas d'urgence

Le périmètre d'intervention et les limites du TS CAF
L'Information Préoccupante et le Signalement
Les acteurs de la protection de l'enfance au niveau national et local (si possible)

Tarif / Coût stagiaire

160.00

Les dispositifs de protection de l'enfance

Contenu / ressources :
La famille sous le même toit et la famille séparée
- L'exercice de l'autorité parentale
- Différence entre JAF et JE
- Les enquêtes sociales, l'expertise psychologique familiale, et les mesures de protection de l'enfance
- Instrumentalisation de l'enfants, conflits de loyauté et aliénation parentale
- La non-représentation de l'enfant en cas de violences

Dispositifs et professionnels de la protection de l'enfance
- Le rôle de la CRIP comme ressource
- Le modèle de l'IP
- Le rôle du TS CAF après une IP/un signalement

JOUR 2

3. Adopter une posture professionnelle pour analyser une situation dans un contexte familiale violent et être à l'écoute des différents acteurs ·
- Aider une personne à le verbaliser et à en prendre conscience
- Accompagner le parent à se positionner vis à vis de la protection de ses enfants et le préparer à une décision juridique dont il n'a pas la maîtrise.....(paradoxe entre l'injonction parfois de la protection de protéger son enfant et une décision juridique pouvant reprocher au parent d'empêcher l'autre parent d'avoir accès son enfant).

Contenu / ressources :
Technique d'entretien avec la victime de violences intrafamiliales
Comment en parler aux enfants
Développement des situations rencontrées par les participants (analyse de la pratique)

4. Avoir la bonne distance relationnelle dans sa pratique professionnelle

Savoir prendre du recul vis-à-vis des situations familiales rencontrées

Contenu / ressources :
La posture professionnelle
La neutralité bienveillante, l'entretien non-directif, l'écoute active
La posture d'accompagnant

Bilan de la formation

Méthodes mobilisées

Apports théoriques et méthodologiques
Travail en petits groupes

Étude de cas pratique
Échanges entre les participants
Mutualisation de bonnes pratiques
Vidéos, Articles, Powerpoint

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques,

d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43